

PROMEA CP ACTUALITÉS 02/20

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer de nouvelles informations relatives à PROMEA caisse de pension :

Changements au Conseil de fondation

René Leemann, qui a siégé au Conseil de fondation de PROMEA caisse de pension depuis le 01.01.1989 en qualité de représentant des salariés, a choisi de se retirer au 30.06.2020. Il a été à plusieurs reprises président du Conseil de fondation pendant la durée de son mandat. Le Conseil de fondation et la direction remercient sincèrement René Leemann pour le travail qu'il a accompli dans l'intérêt des assurés de notre caisse de pension et lui souhaitent le meilleur pour l'avenir. Unia, organisation cofondatrice de PROMEA caisse de pension, a désigné comme délégué Vincenzo Giovannelli pour succéder à René Leemann au Conseil de fondation de PROMEA caisse de pension à compter du 01.07.2020. Nous souhaitons la bienvenue à Vincenzo Giovannelli et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions de membre du Conseil de fondation.

Rolf Frehner, représentant des salariés (Unia), est le président du Conseil de fondation depuis le 01.07.2020. Il succède à ce poste pour un mandat de trois ans à Susanne Niklaus, représentante des employeurs (AM Suisse). Peter Meier, représentant des employeurs (AM Suisse), est le vice-président du Conseil de fondation pour un mandat de trois ans à compter du 01.07.2020. L'élection du président et du vice-président s'est déroulée à l'unanimité du Conseil de fondation.

Situation financière actuelle en lien avec le Covid-19

Contrairement à l'économie réelle, les marchés financiers ont pu en partie compenser les pertes de mars 2020. PROMEA caisse de pension affiche depuis le début de l'année une performance globale d'environ 0,2 % sur ses placements en valeurs nominales et en valeurs réelles, et un degré de couverture estimé de 109,0 % (109,9 % au 31.12.2019).

Taux d'intérêt garanti pour l'année 2020

Nous souhaitons une nouvelle fois attirer votre attention sur le fait que les avoirs de vieillesse réglementaires seront rémunérés cette année à un taux enveloppant de 2 % au moins. Ce qui correspond à un intérêt supplémentaire de 1 % par rapport au taux d'intérêt minimal selon la LPP. Une réserve pour intérêts accrus a déjà été constituée à hauteur de CHF 7,9 mio. dans le compte d'exploitation 2019. Les comptes annuels 2020 n'en seront donc pas grevés.

Nous vous remercions de bien vouloir communiquer ces informations à vos collaboratrices et collaborateurs. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Veuillez, le cas échéant, vous adresser à la direction de PROMEA caisse de pension en composant le 044 738 53 53 ou par e-mail adressé à info@promea.ch.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos collaboratrices et collaborateurs une bonne santé.

Schlieren, le 27 août 2020

Meilleures salutations

PROMEA caisse de pension

Conseil de fondation et direction